ORGANISATION - TRANSITION ET PILOTAGE DU CHANGEMENT DANS LE SECTEUR PUBLIC

Gestion des risques en administration publique : identifier, coter et maîtriser

Beaucoup d'administrations disposent d'une cartographie des risques réalisée une fois, jamais actualisée et inconnue des services concernés. Les risques y sont formulés de manière si générale qu'aucun plan d'action n'en découle, la cotation résulte d'un tour de table sans règle commune et les dispositifs de maîtrise existants ne sont pas recensés. Le document rassure sans rien maîtriser. Deux jours à distance pour produire une cartographie exploitable : identification avec les métiers, cotation selon des échelles explicites, recensement des dispositifs déjà en place et plans d'action assortis de responsables et d'échéances.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**À distance**	**À partir de 1 450 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Contrôleurs internes responsables qualité directeurs de services et cadres d'administrations et d'établissements publics chargés du pilotage des risques.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les familles de risques auxquelles une organisation publique est exposée
- Conduire l'identification des risques avec les services métiers
- Coter un risque selon des échelles de probabilité et d'impact explicites
- Recenser les dispositifs de maîtrise existants et en mesurer l'effet
- Organiser le suivi des plans d'action et la restitution aux instances

03 Programme détaillé

M1 Le risque dans une organisation publique

- De quoi parle-t-on exactement
- Familles de risques opérationnels juridiques financiers et de réputation
- Distinction entre aléa incident et risque
- Lien entre risques et objectifs de l'organisation
- Rôles respectifs des métiers et de la fonction contrôle interne
- À retenir : Un risque formulé sans cause identifiée et sans conséquence décrite ne permet de construire aucun plan d'action.

M2 Identifier avec les métiers

- Aller chercher le risque là où il se produit
- Description du processus étape par étape
- Entretiens et ateliers avec les agents concernés
- Formulation du risque en cause et en conséquence
- Recensement des dispositifs de maîtrise déjà en place
- Atelier : Animation d'un atelier d'identification des risques sur un processus apporté par les participants.

M3 Coter et prioriser

- Mettre d'accord sur ce qui est grave
- Construction des échelles de probabilité et d'impact
- Risque brut et risque résiduel
- Traitement des divergences d'appréciation
- Restitution visuelle de la cartographie
- Cas pratique : Cotation contradictoire d'une même situation par deux sous-groupes puis arbitrage argumenté.

M4 Maîtriser et piloter

- Du document au dispositif vivant
- Choix entre éviter réduire transférer ou accepter
- Construction de plans d'action proportionnés
- Points de contrôle et preuves associées
- Restitution aux instances et actualisation périodique
- Mise en situation : Présentation de la cartographie et des priorités à une direction générale qui arbitre les moyens.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 450 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr